



Lettre ouverte

NICOLAS Christy
Bureau National Syndicat S.P.S.
Membre Titulaire C.A.P. Nationale
Délégué Adjoint de Région S.P.S. D.I.S.P. de Toulouse

À

Monsieur GALLI
Directeur de L'Administration Pénitentiaire

Muret, le 02 mars 2017

OBJET : Alerte sur la situation actuelle et future du Centre de Détention de Muret.

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation difficile et critique que rencontrent les surveillant(e)s du Centre de Détention de Muret. Les agents tentent, tant bien que mal, d'accomplir leurs missions sans la moindre marque de reconnaissance professionnelle, mais éreintés, désabusés face à leurs conditions de travail, d'hygiène et sécurité inacceptables, d'inégalités de traitement entre fonctionnaire du même grade, lesquels doivent supporter une certaine apathie, quand il ne s'agit pas de décisions arbitraires de leur Direction Locale.

Le Centre de Détention de Muret rencontre des problèmes de gestion des effectifs : depuis plus de trois ans, les équipes détention ne sont pas correctement équilibrées. Cette mauvaise gestion des ressources humaines engendre malheureusement des heures supplémentaires effectuées par les agents afin de pallier le déficit, induisant des rappels continuels sur les repos hebdomadaires pour 2 et/ou 3 équipes sur 6, malgré les promesses de la direction de remédier à ce déséquilibre. Les solutions apportées en C.T.S. ne furent qu'une succession de « pansements sur une jambe de bois ». Les décisions prises entraînent, encore une fois, des rappels quasi-systématiques des agents, des heures supplémentaires famineuses rémunérées et constantes (entre 40 et 80 heures supplémentaires/mois) avec pratiquement plus aucun repos assuré sur les week-ends aux agents. La démotivation du personnel est flagrante et alarmante, certains agents ont la chance d'être « épargnés », en se voyant attribuer des services à la carte : choix du rappel ou pas, choix du poste à intégrer (Q.D., Bâtiment H, V.I., Rond point) au nez et à la barbe de leurs collègues devant se cantonner à des postes moins prisés, l'iniquité est de rigueur.

Malgré ces problèmes, la Direction Locale a décidé d'imposer la création, depuis début janvier 2017, d'une équipe « pôle de bâtiment » destinée à un meilleur suivi de la population pénale. **La Direction justifiant sa décision en affirmant être site pilote choisie par la Direction Interrégionale au même titre que le Centre Pénitentiaire de Béziers ; Or, renseignements pris, rien de tel n'a été mis en place à Béziers !**

Au-delà de ce constat, la création de cette équipe « pôle de bâtiment » en privilégiant une petite poignée de surveillants a accentué le déséquilibre dans l'organisation et la gestion du service des autres agents en équipes classiques. Ces derniers devant pallier également à l'absentéisme des agents « pôle de bâtiment », malgré leur autonomie promise par la direction, parmi différents points.

..../....

Un pseudo site pilote qui, au final, privilégie quelques collègues bénéficiant de « services à la carte (choix de rappel ou pas, choix de postes à intégrer) » au détriment d'une majorité de surveillants devant subir une mauvaise organisation et gestion des effectifs.

Un autre point sur lequel je souhaitais vous alerter concerne la décision de la direction de faire construire deux PICS au rez-de-chaussée des 2 grands bâtiments.

En dehors de l'amateurisme avec lequel ces postes de sécurité ont été conçus, avec des matériaux de construction de type « parpaings creux », ces nouveaux postes qui vont être prochainement ouverts ne sont pas pourvus sur l'organigramme de référence du personnel et ne feront pas l'objet de création de poste, donc d'effectif supplémentaires. Encore une fois, c'est sur les équipes dites classiques que les agents seront prélevés pour couvrir ces nouveaux postes.

De plus, le positionnement de ces PICS situés entre stockage de l'ensemble des poubelles du bâtiment et préau aux odeurs nauséabondes dues aux descentes et suintements des canalisations d'eaux usées, va poser un gros problème d'hygiène pour les agents en faction dans ces postes.

La Direction Locale, dans ces excès continuels d'ouverture de postes avec les difficultés que l'on connaît, vient également de décider la couverture du poste « rond point bas », lequel existe depuis cinquante ans mais n'a jamais été ouvert. Cette ouverture absorbera encore l'effectif des équipes détention réduites comme une peau de chagrin.

Ce triste bilan fait état, malheureusement de la situation du Centre de Détention de Muret où les surveillants Muretais subissent des conditions de travail intolérables, effectuent des heures supplémentaires déraisonnables sur fond de mauvaise gestion des effectifs tandis que les formations professionnelles sont constamment repoussées !

Actuellement, les agents du Centre de Détention de Muret ont de réelles difficultés à pouvoir remplir leurs missions de service public au vu des décisions inconsidérées de la direction. C'est pourquoi, Monsieur Le Directeur de l'Administration pénitentiaire, je vous interpelle en espérant vous avoir suffisamment éclairé sur cette situation catastrophique que vivent les personnels.

Enfin, dans la situation que je viens de vous décrire, nous venons juste d'apprendre par la Direction Interrégionale de Toulouse, que le Directeur Interrégional souhaite ouvrir les U.V.F. du C.D. de Muret (chantier qui vient juste de terminer) avant cet été, sans en avoir reçu les agents supplémentaires à cette création. Comment va t'on couvrir toutes ces ouvertures de postes supplémentaires sans qu'il y est eu le moindre apport en personnel, si ce n'est qu'au détriment de la sécurité et des conditions de travail des personnels déjà bien usés.

Je reste à votre entière disposition pour tout autre renseignement que vous jugerez utiles.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Bureau National S.P.S.
Adjoint Région S.P.S – D.I.S.P. TOULOUSE**

Christy NICOLAS

Copie pour Information :

- Mr le Préfet de Haute-Garonne
- Mr le Directeur Interrégional
- Président du CHSCT Départemental
- Directeur C.D. de Muret
- Affichage et diffusion tous services C.D. de Muret